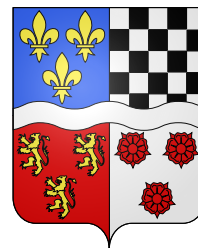


# Vous avez du courrier !



La lettre des Oviboissellois – 19 janvier 2023 – version numérique



*Chers Oviboissellois,*

*permettez-nous de vous présenter à nouveau nos meilleurs vœux 2023, même si l'actualité du moment est à la fois contrariée et contrariante !*

**L'équipe municipale.**

## **Pour les personnes qui n'auraient pu assister à la cérémonie des vœux, voici un retour sur quelques points abordés le 13 janvier dernier.**

- Fin 2020, nous avons été sollicités par plusieurs d'entre vous, au sujet de la [divagation des rats sur la commune.](#)

Nous avons donc, après délibération du conseil municipal, fait appel à un dératiseur.

Comme vous l'avez sans doute vu dans le Courrier Picard, une opération de dératisation massive a eu lieu .

**20 maisons signalées par leur propriétaires (suite à l'enquête que nous avons lancée auprès des foyers oviboissellois) ont pu être traitées.**



*A ce sujet, nous croyons bon de rappeler que ce genre d'enquête suppose la totale sincérité des réponses afin que tous les rats puissent être éradiqués.*

Un premier contrôle de l'efficacité du traitement a eu lieu un mois après l'installation des boîtes à appâts. Cela a permis au dératiseur d'affiner son plan d'attaque en déplaçant les boîtes non visitées par nos amis les rats vers d'autres lieux de passage ; Les boîtes vides ont quant à elles été rechargées.

L'idée de ce plan de guerre étant de ne laisser aucune chance à l'ennemi : **un second contrôle aura lieu au printemps avec recharge d'un nouveau traitement si nécessaire.**

---

- Un autre point qu'il nous tenait à cœur de créer au sein de la commune: **le « Point déchets verts »**

Comme vous le savez, nous avons ouvert en 2020 un point déchets à destination exclusive des Oviboissellois.

Les déchets seront transformés par la Com de Com du Pays du Coquelicot. (broyage)

- J'ai plaisir à profiter de cette cérémonie pour mettre en lumière ***l'utilisation que vous faites, chers Oviboissellois, de ce nouveau service qui vous est proposé.***

**Je tiens en effet à vous remercier:** depuis l'ouverture du point déchets verts, nous n'avons jamais constaté de déversements sauvages inappropriés ou d'ordures polluantes;

**Notre point déchets est et restera vert grâce à chacun d'entre nous !**

---

### **- Point sur les festivités 2022-2023.**

**Saluons l'initiative d'Eric Sauvage, trésorier du comité des fêtes oviboissellois : en effet, sous la houlette de monsieur Sauvage, deux marches vous ont été proposées.**

Le but de cette activité nouvelle ne visait aucune performance sportive mais s'inscrivait, vous l'avez compris, dans l'optique de réunir des personnes qui ne se côtoient pas nécessairement au quotidien.

L'ombre du Covid planant toujours sur nos campagnes, le nombre d'invités ayant répondu présent lors des différentes manifestations (que ce soit les repas champêtres, la soirée Beaujolais ou même les réderies,) était légèrement inférieur à celui des années précédentes ;

Nous vous invitons à revenir nombreux le 14 juillet prochain pour célébrer tous ensemble la fête nationale autour d'un bon **repas offert à ses habitants par la commune.**

**« En participant à ces manifestations, vous faites vivre notre village et vous nous encouragez à mieux faire encore. »**

---

- Bien avant le recul du Covid, certains d'entre vous, et notamment lors du goûter des seniors, avaient réitéré le souhait de voir se tenir des **« réunions de quartiers »**, présidées par le maire ou l'un de ses adjoints.

Conscients que ce type de rencontre permettrait à chacun de formuler des souhaits ou des idées d'amélioration, c'est avec plaisir que **nous allons organiser** ces réunions de partage d'idées.

Nous vous communiquerons via l'application **Panneau Pocket** et via l'affichage public la date de la première réunion qui concernera la rue de Bécourt, la rue de la 34eme Division et la Rue de la Grande Mine.

## **Nous sommes convaincus que ces réunions de concertation nous permettront d'avancer toujours plus loin, ensemble.**

- Nous profitons de cette thématique pour mettre à l'honneur de manière non exhaustive **les nombreuses personnes qui participent à la mise en mouvement de notre commune à nos côtés et pour toujours mieux vous servir.**

- Nous saluons ici l'engagement constant de notre école regroupée en RPI avec le SISCO de Pozières et Contalmaison, que ce soient par les actions de leurs professeures Mmes **Cécile Roucou et Angélique Bourse** pour La Boisselle et **Magali Dauchet** pour l'école de Pozières, **sans oublier leurs élèves, pour l'organisation de la kermesse, des sorties scolaires ou du marché de Noël,**

- Nous pensons également à nos agents d'animation **Fabienne Charles et Evelyne Lizeray** pour l'énergie qu'elles mettent en œuvre afin que nos enfants vivent **bien leur temps périscolaire.**

- Et parce qu'il ne peut y avoir d'élu sans secrétaire de mairie, un salut spécial à **Marie Wallet**, secrétaire de mairie, fidèle binôme de monsieur le maire au quotidien et parfois **couteau-suisse de la commune au service de ses administrés.**

- Saluons également nos associations – le **comité des fêtes, la coopérative scolaire**- et tous les **bénévoles** qui nous apportent leur concours lors d'évènements tels que les **défilés républicains**, je pense notamment à nos porteurs de drapeaux Messieurs **Minard et Moriamé**, sans oublier **Julie et David Thomson**, notre ami **Richard Dunning et les Amis du Lochnagar**, **Claudie Llewellyn** pour leur implication à maintenir dans nos mémoires les sacrifices de nos soldats morts au champs d'honneur ; Habituellement présent parmi nous lors de cette cérémonie, **Richard** nous prie d'excuser son absence exceptionnelle ce soir.

-n'oublions pas non plus notre **Père Noël et les parents d'élèves élus**, véritables acteurs de la scolarité de nos enfants aux côtés de l'équipe éducative, ainsi que nos **entreprises locales** dont le savoir-faire est reconnu bien au-delà de notre territoire et qui, **pour certaines, nous rendent parfois service en offrant leur temps bénévolement.**

**Qu'elles assurent un rôle éducatif, social ou de loisirs, ces personnes concourent toutes à favoriser ce vivre-ensemble indispensable, qui nous fait parfois défaut. »**

---

**Retour sur les travaux réalisés et sur leur fonctionnement :**



« notre commune s'est penchée sur la transition énergétique et sur la hausse prévisible du coup de l'électricité : les ampoules au sodium ont été remises pour laisser place à **un éclairage public par LED.**

**Comme vous avez pu le constater, cet éclairage fonctionne, pour la sécurité de chacun, toute la nuit.**

*Une étude, conduite par la Fédération Départementale de l'Énergie, nous permet de maintenir cet éclairage sans surcoût : en effet, même si à l'œil nu, les humains que nous sommes n'observent aucun changement, en réalité, la puissance d'éclairage est abaissée en pleine nuit, pour regagner en puissance au petit matin ; cette programmation nous permet de maintenir l'éclairage des rues sans pour autant générer de surcoût de consommation car cela évite de passer par la phase la plus énergivore des ampoules LED, à savoir le redémarrage du système. »*

**Pour rappel, vous trouverez ci-après le plan de financement de la migration vers les Leds (pose de 42 points lumineux) :**

|  |                           |
|--|---------------------------|
| 1/ Montant pris en charge par la Fédération (20 % du coût HT pour le remplacement de luminaires type « boule », la maîtrise d'œuvre et 50 % du coût HT des travaux de rénovation d'armoire de commandes) | <b>42 275€</b>            |
| 2/ Aide du Département de la Somme   | <b>30 130€</b>            |
| 3/ Subvention de la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot à ce jour) au titre du FSLC 2021 - 2023   | <b>4 125€</b> (non versé) |
| 4/ Contribution de la Commune  | <b>19 133€</b>            |
| <b>Pour un coût total des travaux TTC de</b>   | <b>95 663 €</b>           |

Ce plan vous est rappelé à la demande expresse (mail en date du 18 janvier) de la Com de Com qui ne peut « considérer (le) compte-rendu (de conseil municipal, légalement affiché), comme suffisant pour attester de la publicité faite pour la participation de la Communauté de communes ».

→ Comprendre que sans la présente publication et **malgré le vote par les conseillers communautaires du Pays du Coquelicot en date du 6 décembre 2021**, cette subvention attribuée au titre du « Fonds de Soutien Local aux communes 2021 -2023 » ne nous sera pas versée.

**« Enfin, toujours dans l'optique de contenir les coûts de l'électricité, la commune a, bien avant la guerre en Ukraine et l'inflation galopante qui s'en est suivie, fait le choix d'acheter son électricité en Suède chez l'opérateur VATTENFALL. »**

## Travaux 2023 à venir :



INFO-TRAVAUX

a) Résumé de la **réunion de travail** qui s'est tenue dernièrement à la mairie avec le conseil départemental, en charge rappelons-le de l'entretien de la Route de Bapaume :

→ *Courant 2023, notre route de Bapaume recevra un nouveau revêtement alors que, dans le même temps, la route d'Aveluy sera dotée d'un équipement de sécurité, si le conseil départemental maintient l'engagement qu'il a pris en novembre dernier, de sécuriser enfin ce carrefour dangereux et maintes fois mortel.*

→ *Au préalable, un test portant sur les vitesses constatées sera mis en place sur une durée de 3 jours.*

**Espérons qu'un revêtement plus roulant et un haricot suffiront à lutter contre les accidents nombreux à ce carrefour.**

b) Toujours **Route de Bapaume**, un dossier de demande de subvention au titre des « amendes de polices » va être transmis au conseil départemental, dès approbation du projet par le conseil municipal.

→ **Objet de cette demande** : installation de flashes clignotants sur les panneaux « danger traversée de piétons » (à la demande d'administrés habitant dans le haut de la rue, indiquant que « **le panneau réglementaire en place ne sert à rien** »).



Rappelons s'il en est encore besoin que le Code de la route est censé être respecté par tous les automobilistes : nous ne sommes pas nécessairement convaincus que poser mille panneaux éduqueront à eux seuls une population routière sans foi ni loi !

---

*Meilleurs vœux à tous,*

vos élus,

Christian BERNARD, maire

Thierry LEGRAND, 1<sup>er</sup> Adjoint

Eric SZTUBEL, 2<sup>ème</sup> Adjoint

Patricia DEMOULIN, 3<sup>ème</sup> Adjointe

Emilie DELANNOY, conseillère municipale

Cédric Desenne, conseiller municipal

Jean-Philippe DURIEUX, conseiller municipal

Philippe LECLERCQ, conseiller municipal

Aurélie ROUCOU, conseillère municipale

Jocelyne TERNEL, conseillère municipale